



Mercredi 9 et Jeudi 10 Octobre 2019

Espace Tête d'Or, Lyon

La Réglementation Biocides En Pratique

Actualités de la Réglementation Biocides
Attentes et Recommandations des autorités de tutelle
Les clés pour les dépôts de dossiers, avant et après
Evaluations techniques, Interactions avec les autorités

Avec la participation

- d'**autorités de tutelle** : ANSES, DGCCRF, DGRP, ECHA
- d'**industriels** : AFISE, Belgagri, FIPEC, IMA-Europe, Kersia, Liphatech, Salveco
- de **conseils** : Atout Reach, Cehtra, ERM, Fieldfisher, Redebel, Staphyt

Plus de 250 participants attendus

Majoritairement des **industriels**, tous secteurs concernés

www.congres-biocides.com

Organisateur:

Congrès animé par **Sandra POITOU**, Responsable Congrès, **abe**



Mercredi 9 octobre 2019

9h00 Actualités de la Réglementation Biocides

. Egalim, Arrêté Dérogation Défense, ...

Sylvie DUCHAMP, Chargée de Mission Biocides, DGPR, **Ministère de la Transition écologique et solidaire**



9h30 Instruction des dossiers biocides en France par l'Anses : Bilan, actualités et messages clés

Romy COLLET, Chargée de projet Scientifique et Technique, Unité de coordination biocides, **ANSES**



10h00 Bilan des contrôles sur les produits biocides en 2018

. Notion d'articles traités : comment différencier biocides, articles traités et simples articles

Xavier BOUTON, chef du bureau 5A des produits industriels et

Muriel GOUX, Rédacteur en charge des produits biocides, **DGCCRF**



10h30 Pause

11h00 Questions/Réponses avec les autorités de tutelle

12 Duty holders, deadlines and UFI: What, When, How, Which products, Business impacts

(intervention en anglais)

. The notifications to poison centres under Annex VIII: deadlines, information requirements, tools ...

. How to comply with those new obligations

. Unique Formula Identifier's Business impacts on the supply chain

Daniele APE, Scientific Officer, **European Chemicals Agency**

Cécile ROUSSEAU, Partner - Product Stewardship Service Lead Southern Europe, **ERM France**



13h Déjeuner

14h30 Actualités juridiques : Brexit, Supply Chain, In Situ

Edwige MATHIEU, Avocat, **Fieldfisher**



15h Egalim Impacts pour les industriels et distributeurs

Gabrielle COR, Responsable Equipe Affaires Réglementaires, **Liphatech**

15h30 Questions/Réponses

15h50 Pause

16h20 Autorisation des produits biocides et « same » : stratégie et retour d'expérience

Eléonore MULLIER, Avocate Senior, **Steptoe & Johnson**

Celia GRYSPEIRT, Scientific Adviser, Product Stewardship, **IMA-Europe**, European Industrial Minerals Association



16h50 AMM Substance ou Produit : Obstacles, Pièges et Solutions pour une PME

. AMM Produit Biocide : Choisir le RMS, Se faire aider par un cabinet extérieur, Anticiper les difficultés de communication avec le RMS, Faire face aux délais des autorités

. AMM Substance, un pari risqué pour une PME : Coûts importants, Timing imprévisible, Brexit

Antoine TRIGAUX, Responsable Réglementaire, **Belgagri**



17h20 Les familles de produits : Guideline du Working Party Families

. Point sur les travaux de l'ECHA et de la Commission

. Exemple : un dossier famille déposé selon ancien concept satisfera-t-il aux nouveaux critères ?

Nathalie HANON, Directrice de la filiale Espagne, Head the EU Biocide team, **Cehtra**

Isabelle DEMOMENT, CSR, Product Stewardship & Regulatory Director, **Kersia**



18h10 Questions/Réponses

18h30 Fin de la 1e journée

18h30 Cocktail

Jeudi 10 octobre 2019



9h00 Substances naturelles : statuts réglementaires ; comment les enregistrer sous BPR

. Substances naturelles, dont huiles essentielles : caractérisation, usages et statuts réglementaires
. Annexe I ou non, incertitudes sur acceptation des dossiers substances, ...

Jessica DEKEIRSSCHIETER, Regulatory Affairs Project Manager, Biocidal Products, Redebel Regulatory affairs

9h30 Opportunités du Règlement Biocides n°528/2012 (BPR) et admissibilité à l'article 25

. Procédure d'autorisations simplifiées : Bénéfices et exigences

Stephan AUBERGER, Directeur Général, Laboratoires SALVECO

10h Questions / Réponses

10h30 Pause



11h00 Articles traités : Définition, Obligations, Etiquetage, Importation

Sonia BENACQUISTA, Responsable des Affaires Techniques et Réglementaires, AFISE

Marie-Delphine BRACON, Responsable Affaires Réglementaires Produits, FIPEC



11h30 Perturbateurs endocriniens : Définition, Rappel réglementaire, Décodage du guide PE, Impacts sur les Produits Biocides

Constantin DALLOT, Expert Toxicologue et **Thomas LEOPOLD**, Manager & Toxicologue, Atout Reach

12h00 Questions/Réponses

12h30 Déjeuner



13h30 Efficacité des produits biocides : des premiers essais au dépôt du dossier d'AMM

. Documents guides et Requis

. Stratégie d'essais

. Quelques exemples, produits désinfectants, insecticides et répulsifs

Céline JANVIER, Référent réglementaire Biocides et Expert Efficacité, Staphyt Regulatory



14h00 Du dépôt du dossier à l'obtention de l'AMM : les interactions avec les Etats-Membres continuent

Benoit FRAYSSE, Toxicologue réglementaire, Equitox

14h30 Du dépôt du dossier à l'obtention de l'AMM : la nouvelle période transitoire des produits biocides

Gautier VINCENT, Toxicologue réglementaire (ERT) et Evalueur de risques, Sicadae

15h00 Physico-chimie et méthodes d'analyses : les critères d'acceptation des dossiers

Philippe WEBER, Chef de pôle biocide, Unité physico-chimie et méthodes d'analyses, DEPR, ANSES

15h30 Questions/Réponses

16h Echanges informels entre participants avec rafraichissements

16h30 Fin du Congrès Biocides

* * *

Le Congrès Biocides a pour vocation, clairement pédagogique, de permettre aux industriels de mieux comprendre cette réglementation complexe et comment s'organiser pour y faire face.

Public : Fabricants et Distributeurs de substances actives ; de produits biocides

✓ Grande distribution ; Cabinets conseils, Laboratoires, ...

Secteurs principaux :

✓ Désinfection, Détergence

✓ Insecticide, Anti-nuisibles, Santé animale

✓ Peinture, Vernis ; Protection ; Traitement de l'eau

BULLETIN D'INSCRIPTION

CONTACTS : abe – Congrès Biocides

35/37 rue des Abondances 92513 Boulogne Cedex

Mail : biocides@advbe.com - Fax : +33 (0)1 41 86 49 86

Xavier Sicard : +33 (0)1 41 86 41 10 - Omar Dahbi : +33 (0)1 41 86 49 37

Participant (un bulletin par personne)

Mme M. Prénom: • Nom:.....

• Société:

• Fonction:.....

• Adresse:

• Code postal:..... • Ville: • Pays:

• Tél. direct: • E-mail:

Je m'inscris **aux 2 journées : 860€ HT** (1032€ TTC) Je m'inscris à **1 journée : 570€ HT** (684€ TTC)

Remise* de 10% : Inscription à 2 ou 3 personnes de la même société

Je m'inscris **aux 2 journées : 774€ HT** (928,80€ TTC) Je m'inscris à **1 journée : 513€ HT** (615,60€ TTC)

Remise* de 20% : Inscription à 4 personnes ou plus de la même société

Je m'inscris **aux 2 journées : 688€ HT** (825,60€ TTC) Je m'inscris à **1 journée : 456€ HT** (547,20€ TTC)

* Remises non cumulables

Sélectionnez votre présence sur place:

	Mercredi 9 octobre 2019	Jeudi 10 octobre 2019
Journée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déjeuner	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cocktail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je souhaite recevoir un **fichet de réduction SNCF** (-20% sur billet aller/retour plein tarif, en 2^{nde} classe)

Facturation (si adresse différente du Participant)

Société :

Prénom : Nom :

Tél : mail :

Adresse :

CP : Ville : Pays :

Siret : N°TVA* :

Référence à rappeler sur la facture :

***Information additionnelle sur la TVA :**

a) Votre société est basée en France, la TVA est donc due et figurera sur la facture finale.

b) Votre société fait partie de l'UE mais n'est pas basée en France, la TVA n'est pas due (vous devrez la déclarer vous-même à votre centre des impôts). Veuillez indiquer le numéro de TVA intracommunautaire de l'entité facturée.

c) Votre société ne fait pas partie de l'Union Européenne, la TVA n'est pas due.

Règlement :

(A joindre au bulletin d'inscription ou à réception de facture)

Par chèque:..... € TTC à l'**ordre d'abe**

Par virement (en mentionnant le nom de la société)

IBAN **FR76 3000 4008 0400 0107 2835 736**

SWIFT : **BNPAFRPPXXX** - BNP PARIBAS - PARIS-CENTRE

AFFAIRES - 8-10 avenue Ledru Rollin - 75012 Paris -

Par carte bancaire (nous contacter)

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et de [la politique de confidentialité et de gestion des données personnelles](#).

Date :

Signature et Cachet de l'entreprise :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent. **2.** Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture. **3.** Toute annulation doit être formulée par écrit. Toute annulation reçue avant le 13/9/2019 donnera lieu à un remboursement des frais d'inscription à l'exception d'une somme forfaitaire de 80 euros pour frais de dossier. Toute annulation reçue au-delà de cette date donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Ces conditions sont également applicables à toute personne absente le jour du Congrès et non remplacée. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'équipe organisatrice par écrit. **4.** Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre d'advanced business events, carte ou par virement. L'accès aux conférences pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée.